

NOTE IMPORTANTE

Conformément aux directives de la Direction de santé publique, la séance sera tenue sans public. Par conséquent, les décisions qui découleront de ladite séance seront publiées ultérieurement.

**Séance régulière du conseil d'administration du
Centre de services scolaire des Samares
Mardi 24 août 2021 à 19 h 30**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**
- 4. AGENDA DE CONSENTEMENT**
 - 4.1. Dossiers de décision
 - 4.1.1. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 22 juin 2021
 - 4.1.2. Reddition de compte de la Direction générale
- 5. DOSSIERS RETIRÉS DE L'AGENDA DE CONSENTEMENT (LE CAS ÉCHÉANT)**
- 6. SECRETARIAT GÉNÉRAL ET COMMUNICATIONS**
 - 6.1. Prolongation du mandat des membres du conseil d'administration sur les comités légaux du Centre de services scolaire des Samares
 - 6.2. Nomination d'un nouveau responsable de l'application des règles contractuelles
- 7. RESSOURCES MATÉRIELLES**
 - 7.1. Amendement à la résolution : Autorisation de bail pour la location de locaux à Joliette pour le programme de francisation du Centre multiservice des Samares
 - 7.2. Extinction d'une servitude de Bell sur le terrain de la nouvelle école à Notre-Dame-des-Prairies
 - 7.3. Acquisition de parcelles de terrain à Notre-Dame-des-Prairies pour la construction de la nouvelle école primaire
 - 7.4. Cession d'une parcelle de terrain à Notre-Dame-des-Prairies
 - 7.5. Acquisition d'un terrain pour la construction d'une nouvelle école primaire à Sainte-Marcelline-de-Kildare
- 8. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**
 - 8.1. Factures pour l'utilisation des logiciels de la société GRICS
- 9. ORGANISATION SCOLAIRE ET TRANSPORT**
 - 9.1. Amendement aux actes d'établissement – Année 2021-2022
- 10. RAPPORT D'INFORMATION**
 - 10.1. Président
 - 10.2. Direction générale

11. AUTRES SUJETS

12. HUIS CLOS

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Marie-Élène Laperrière
Secrétaire générale

Projet